

Le terrain comme partenaire de recherche

ROMAIN DESCLOUX

Ancien étudiant et chargé de cours

Introduction

Jean-Fabien Steck, bien que géographe de formation, s'est intéressé à la notion de *terrain* dans les recherches ethnographiques et en sciences humaines de manière générale. Il relève (2012) que la présence sur un terrain permet tout d'abord d'aller trouver une information indisponible ailleurs, mais qu'au-delà de cet aspect, cette action offre la possibilité : « [...] [d']aller à la rencontre d'une énigme, se donner les moyens de la saisir, de se l'approprier et de mettre en place une méthodologie adaptée pour tenter d'y répondre. » Il convient dès lors pour le chercheur et la chercheuse de faire preuve de curiosité et de rester ouvert-e à tout ce qui peut être source d'information.

Mais dans une méthodologie de développement de projets, la place du terrain gagne une importance supplémentaire en devenant la source primaire de ce qui sera ensuite problématisé. La qualité des moments passés sur le terrain conditionnera la réussite du travail et faire preuve de curiosité ne suffit plus. Il devient indispensable de soigner cette étape qui se transforme en un jeu d'équilibriste entre la création d'un lien de confiance avec les membres du terrain et la conservation d'un rôle de chercheur-chercheuse. Les acteurs et actrices rencontré-e-s deviendront au fil de la recherche de réels partenaires permettant une coconstruction du projet.

Ce chapitre vise à apporter un éclairage sur la façon dont la coconstruction se met en place entre le chercheur et les membres du terrain. Dans un premier temps, c'est le développement de la relation chercheur-terrain et l'emploi du modèle inductif qui seront décrits. Sera ensuite développée l'implication des acteurs et actrices de terrain à travers les outils méthodologiques du chercheur. En amont, il semble toutefois opportun de décrire brièvement le terrain d'investigation afin de contextualiser les apports de ce chapitre

Présentation du terrain d'investigation

L'investigation de terrain s'est réalisée dans une entreprise sociale et formatrice ayant pour objectif l'intégration sociale et professionnelle de personnes au bénéfice de prestations de l'Assurance Invalidité (AI). La mission de l'organisme est d'offrir un lieu de réadaptation et de formation aux bénéficiaires pour toute la durée de leur formation.

Le centre propose aux bénéficiaires des formations adaptées, encadrées par des professionnel-le-s et répondant à différents niveaux d'exigence :

1. Le Certificat Fédéral de Capacité (CFC).
2. L'Attestation Fédérale de formation Professionnelle (AFP).
3. Une formation pratique se basant sur l'apprentissage d'un métier et la reconnaissance de compétences.
4. La préparation à l'emploi adapté à une entreprise sociale.
5. Le préapprentissage (avant de suivre une des formations ci-dessus).

L'entreprise comprend des ateliers principaux, formant à un métier, ainsi que d'autres ateliers suivis en parallèle, proposant des interventions sociopédagogiques telles que des cours où de l'aide à la recherche d'emploi. L'objectif des ateliers est d'implémenter différentes mesures orchestrées par l'Office de l'Assurance Invalidité (OAI) grâce à l'accompagnement des Maîtres-se-s Socio-Professionnels (MSP). Celles-ci ont pour but de permettre à des personnes ayant des limitations fonctionnelles d'acquérir ou de retrouver, dans la mesure du possible, une situation professionnelle et une capacité de gain. Les bénéficiaires sont par ailleurs suivis par des conseillères et conseillers, dont le rôle est d'assurer la liaison entre l'OAI et l'entreprise.

L'enquête menée a été principalement effectuée dans trois ateliers : mécanique, formation permanente et aide à la recherche d'emploi. Chacun d'eux accueille entre 6 et 12 bénéficiaires encadrés par deux MSP. L'étude, qui a duré 12 mois, s'est centrée sur les signes témoignant d'un manque de motivation des bénéficiaires, relevant selon les résultats de l'analyse d'un sentiment de stigmatisation et de disqualification (Descloux, 2020).

Dans le cadre de l'ART, j'ai choisi de faire usage du modèle inductif, ce qui a constitué un réel apprentissage. Celui-ci consiste, selon Beaugrand (1988, p. 8), à « laisser les faits suggérer les variables importantes, les lois, et, éventuellement, les théories unificatrices », et, pour Balsev et Saasa-Robert (2002, p. 89), le modèle inductif « reconstruit la cohérence interprétative de l'intérieur ». Ce modèle

exige ainsi du chercheur- de la chercheuse qu'il se rende sur un terrain, récolte ses données et construise la suite de son étude sur les éléments concrets observés. Il s'oppose au modèle déductif qui exige quant à lui de vérifier sur le terrain des hypothèses formulées à l'issue d'une recherche théorique (Balslev & Saada-Robert, 2002, p. 89).

Dans le type d'étude dont il a été question dans l'ART, l'avantage du modèle inductif sur le modèle déductif est qu'il exclut les hypothèses formulées unilatéralement par le chercheur. Si le projet vise à servir l'organisme avec lequel la collaboration s'installe, l'identification des problèmes doit nécessairement naître de celui-ci. Ce modèle permet ainsi l'émergence d'une problématique inscrite dans une réalité concrètement vécue par les membres du terrain. La coconstruction du projet nécessite alors une relation de partenariat, impliquant la création d'un lien de confiance tout au long du processus. Dans ce chapitre, il sera exposé comment la relation avec les membres de l'entreprise s'est développée au fil de la recherche et des étapes du modèle inductif.

Le partenariat chercheur-terrain à travers le prisme du modèle inductif

L'entrée sur un terrain : une négociation

Le politologue Gaspard Claude (2020) présente quatre étapes du modèle inductif : 1) L'analyse de son sujet de travail 2) L'observation et l'enregistrement des faits 3) L'analyse des informations collectées 4) La conclusion. La première étape, « l'analyse de son sujet de travail » nécessite d'explorer les contours du sujet sélectionné et de répondre à trois questions : Est-ce observable ? Existe-t-il des données brutes ? Le phénomène est-il connu ? Cette phase demande donc au chercheur de s'assurer que sa démarche se situe dans une réalité concrète. Cette première étape a été réalisée durant la phase initiale, la recherche des indicateurs de problèmes. En résumé, l'importance de cette étape est de situer la recherche dans une réalité observable et concrète, dans le but de servir un organisme social et de répondre à une problématique vécue par les acteurs et actrices du terrain.

Dans le contexte de mon travail, cette étape a débuté dès mon entrée dans l'institution et avant même que j'effectue officiellement l'enquête dans les ateliers. Au préalable, il a été nécessaire de négocier avec le responsable de l'institution le cadre de ma présence. Celui-ci devait à la fois me permettre de réaliser l'étude dans des conditions optimales, tout en évitant de bouleverser le fonctionnement institutionnel. Les éléments discutés à ce moment-là apportaient déjà des

pistes de raisonnement. Il m'a par exemple été demandé de ne pas espacer mes moments de présence de plus de deux semaines dans un même atelier. Cela afin d'éviter de perturber les bénéficiaires sensibles aux événements inhabituels, ce qui pouvait déjà témoigner à ce stade de leur fragilité émotionnelle.

La validation de la présence du chercheur

La deuxième étape est « L'observation et l'enregistrement des faits » (Claude, 2020). Cette phase marque le point culminant de la collaboration avec le terrain et s'illustre par la rencontre avec les acteurs et actrices susceptibles d'apporter des informations pertinentes, la recherche documentaire et l'observation. Dans le cadre d'une méthodologie de développement de projets, cette étape permet au chercheur de pénétrer le contexte institutionnel en étant attentif à tout ce qui est susceptible d'alimenter le sujet de son étude. Cette étape a également eu lieu durant la recherche d'indicateurs de problèmes et a exigé l'usage d'outils méthodologiques se rapportant au modèle inductif, soit l'observation participante et les entretiens compréhensifs et semi-directifs qui seront décrits plus tard dans le chapitre. Il a ainsi été nécessaire d'aller à la rencontre des bénéficiaires et des professionnel-le-s et de partager leur quotidien au sein de l'entreprise.

Cette étape a été marquée par la nécessité de valider ma présence auprès des acteurs et actrices de terrain en favorisant la création du lien de confiance. Conformément à ce qui avait été défini avec le responsable, j'ai effectué la première partie de l'enquête dans l'atelier de mécanique. Ayant effectué un emploi étudiant durant de nombreuses années dans ce domaine, mes connaissances m'ont permis de me sentir légitime auprès des MSP et des bénéficiaires. J'ai de ce fait pu échanger sur les tâches effectuées, les machines utilisées et être dans l'action. Cette légitimité m'étant accordée, une dynamique amicale et spontanée a été engagée et le lien de confiance a pu se construire. Cela m'a permis, d'une part, de me sentir intégré, et, d'autre part, d'obtenir des informations nécessaires à l'avancée de mon travail. Il en a été de même dans les autres ateliers. Mon intégration et la validation de ma présence se sont également accentuées grâce à la participation à des colloques et à des moments plus informels, comme les repas ou les pauses-café.

Pour favoriser la création du lien de confiance soutenant le processus de coconstruction avec les intervenant-e-s, j'ai adopté une position basse. En effet, le responsable du module a enseigné qu'il n'est pas possible de faire alliance en ayant une position haute (Rullac,

communication personnelle, 7 mars 2019)¹. Cette attitude a favorisé selon moi le partage de connaissances des professionnel-le-s et m'a permis de bénéficier de la richesse de leurs expériences qui ont été utiles à l'avancée d'une recherche en coconstruction.

L'analyse des données : un partage avec l'institution

La troisième étape du modèle inductif est « L'analyse des informations collectées » (2020). Cette étape a pour but d'extraire les informations récoltées et de les analyser pour faire émerger les causes du phénomène. Dans le contexte de mon travail, celle-ci a été réalisée durant la phase d'identification des problèmes, des critères de causalité et la recherche des concepts retenus. Durant cette étape, le contact avec le terrain a été moins régulier. Cependant, pour garantir le processus de coconstruction, j'ai pris soin de témoigner d'une transparence totale concernant l'avancée de mon travail, en apportant des retours réguliers par téléphone ou en me déplaçant à l'institution. Des rencontres ponctuelles étaient également organisées afin d'élaguer les pistes jugées irréalistes par les responsables et de garantir leur intégration dans le processus. J'ai profité de ces moments pour rendre visite aux membres de l'équipe avec qui j'avais collaboré en atelier, afin de maintenir le lien construit avec eux.

La conclusion de l'analyse et la présentation des résultats

« La conclusion », dernière étape identifiée par Claude (2020), permet au chercheur de reprendre les arguments avancés pour expliquer la raison du phénomène observé. Dans une méthodologie de développement de projets, elle permet d'identifier le besoin non couvert à partir des faits, puis des concepts retenus. Cette étape a achevé la phase de diagnostic et a permis d'identifier la finalité et la problématique. J'ai pu alors partager les premiers résultats concrets avec les cadres de l'institution et envisager avec eux l'élaboration du projet. Cela a permis d'asseoir le processus de coconstruction en leur permettant de conserver un rôle d'acteurs et actrices dans l'élaboration des pistes de solutions à venir.

1. Rullac, S. (2019). Les enjeux du diagnostic dans le développement d'un projet 1/2. HES-SO.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif chronologique de la méthodologie de développement de projet, de l’usage du modèle inductif et de la relation entretenue avec le terrain tout au long de l’enquête.

• Indicateurs de problèmes	• Analyser son sujet de travail	• Négociation
	• Observation et l’enregistrement des faits	• Validation de la présence sur le terrain
• Problèmes	• Analyser des informations collectées	• Transparence
• Critères de causalité		
• Concepts		
• Besoin non-couvert retenu	• Conclusion	• Partage des résultats

L’implication du terrain à travers le prisme des outils méthodologiques

Comme développé au point précédent, la relation entretenue avec le terrain doit favoriser la coconstruction du projet. En contact constant avec les participant-e-s, il peut être tentant de se laisser vaquer à la vie institutionnelle jusqu’à en oublier la raison initiale de sa présence. Il est toutefois nécessaire de conserver une posture de chercheur-chercheuse au sein de cette alliance qui se développe pour permettre à l’enquête de se réaliser. Steck (2012) rappelle également cet aspect : « (...) au-delà de la rencontre et du plaisir de la rencontre, au-delà du goût de la découverte par l’expérimentation sensible, que l’on suppose ici essentielle, on reste un chercheur parce que, justement, on sait où et quand (ré)introduire une certaine forme de... distance. »

La durée préalablement négociée de la recherche ajoute un aspect à prendre en considération. Celle-ci impacte, pour Steck (2012), les opportunités de rencontres et leur durée qui se voit réduite. À ces dernières s’ajoutent d’autres éléments prévus sur cette même période : les observations, les réactions à l’enquête et les analyses. Ainsi, prévoir des moments de qualité sur le terrain et s’assurer que ceux-ci soient productifs devient une façon de se prémunir contre cette contrainte. Il devient alors nécessaire de sélectionner les outils méthodologiques adéquats qui permettront d’atteindre le plus efficacement les objectifs des rencontres. En ce qui me concerne, j’ai fait usage du modèle inductif durant la majeure partie de l’enquête

de terrain et j'ai employé l'observation participante et les entretiens compréhensifs. En fin d'étude et afin de confirmer des hypothèses, j'ai fait usage du modèle déductif *via* des entretiens semi-directifs. La partie qui suit décrira les outils méthodologiques employés et la façon dont ceux-ci ont favorisé l'implication des acteurs et actrices de terrain.

Selon l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan (1995), l'observation participante permet d'observer de l'intérieur le public ciblé par la recherche tout en étant en interaction avec les sujets. Le sociologue George Lapassade (2002, p. 381)² rappelle toutefois l'importance de conserver une posture de distanciation qui garantit l'attention accordée au but initial de la présence sur le terrain. En usant de cet outil, je souhaitais partager une multitude de moments différents pour découvrir le quotidien réel de l'institution. En plus des ateliers, j'ai eu l'occasion d'étendre mes observations aux colloques, aux pauses cigarette, aux repas de midi et à la cérémonie de remise des diplômes. En incluant ma présence dans une pluralité de contextes, je cherchais à tendre vers une normalisation de celle-ci auprès des acteurs et actrices de terrain. J'ai parfois réellement eu le sentiment de faire partie de l'équipe. Cependant, en conservant l'objectif principal de l'étude à l'esprit, j'ai pu récolter des informations pertinentes tout au long de ces rencontres. Par exemple, les pauses me permettaient d'obtenir des précisions sur des éléments observés en atelier.

Le rôle que j'occupais était, comme le qualifie Lapassade (2002, p. 380), celui d'un « observateur externe ». J'étais extérieur à l'organisme. Mon entrée sur le terrain avait été négociée et ma présence était limitée en temps et en possibilités d'actions. De plus, mon rôle de chercheur ainsi que les intentions associées à celui-ci, étaient énoncés et connus à tous les échelons de l'institution. Malgré les bonnes relations entretenues avec les participant-e-s, il est certain que mon rôle a été perçu comme marginal et qu'il a constitué un biais à mon inclusion totale dans l'entreprise. Gaëlle Aeby (2012, p. 114) relève qu'en effet le rôle de chercheur empêche de pénétrer totalement les groupes observés. Cette situation a pleinement été ressentie lors d'un entretien enregistré avec un professionnel. Dès le début de l'échange, celui-ci a immédiatement mentionné son grand attrait pour sa fonction et son plaisir à travailler pour l'entreprise. Même si l'expression de ces propos était certainement sincère, à ce moment-là, leur but semblait davantage d'éviter d'éventuelles répercussions de l'étude sur son poste.

2. Idée reprise de « L'école de Chicago ».

Connaître ses outils et favoriser la spontanéité de l'échange à travers les entretiens

Les entretiens ont permis de compléter les apports des observations en obtenant des informations souvent plus détaillées. Cette étude m'a enseigné que pour optimiser l'usage des outils employés, il est impératif de les maîtriser. Les premiers entretiens réalisés n'ont pas été enregistrés, alors que cette variable est décrite comme indispensable par les sociologues Stéphane Beaud et Florence Weber (2010, p. 181) : « C'est une consigne stricte. Il n'y a pas de bon entretien approfondi sans enregistrement, c'est une condition *sine qua non*. » Les enregistrements des cinq entretiens suivants m'ont effectivement permis de revenir sur les dires des interviewé-e-s durant les analyses, m'évitant ainsi de détourner leur propos. L'apprentissage de l'usage de ces outils m'a également fait découvrir la notion de « triangulation complexe » qui consiste, pour Olivier de Sardan (1996), à récolter des données auprès d'informateurs dont l'expérience du problème traité diffère. J'ai ainsi eu le réflexe de mener des entretiens avec des personnes occupant des fonctions différentes dans l'entreprise, cadres, employé-e-s de différents ateliers et bénéficiaires. La pluralité des points de vue récoltés a permis à l'enquête de gagner en épaisseur, en témoignant d'un problème ressenti à différents échelons de l'institution.

Le premier entretien enregistré réalisé a été de type compréhensif et devait favoriser un échange ouvert. Dans ce type d'entretien, l'attitude de l'enquêteur s'adapte afin de pousser l'informateur à libérer sa parole et il est dès lors nécessaire d'adopter une attitude empathique et non jugeante (Kauffman, 2016, p. 51). Mon objectif était de découvrir le point de vue d'un-e professionnel-le de l'organisme, sans l'orienter, et en restant attentif aux informations obtenues précédemment durant les observations participantes. Une fois ce cadre bienveillant posé, Kauffman (2016, p. 52) conseille de témoigner d'une certaine sincérité en avançant par exemple un léger désaccord, afin de dynamiser la discussion. En respectant cette consigne, l'échange a rapidement pris la forme d'une discussion quasi informelle durant laquelle divers thèmes institutionnels ont été évoqués. L'enregistrement a semblé rapidement oublié et a permis un échange spontané qui a fait ressortir la piste principale retenue pour l'enquête.

Les entretiens suivants étaient de type semi-directifs et s'incluaient cette fois-ci dans le modèle déductif. Ils devaient confirmer ou infirmer les pistes retenues jusqu'alors. L'écoute active instaurée lors de ces rencontres permet selon Bourdieu (1993, p. 906) de s'éloigner

à la fois du laisser-faire de l'entretien non-directif et du dirigisme du questionnaire. À l'aide de cet outil, j'ai pu orienter le dialogue vers une thématique précise, tout en laissant aux interviewés la possibilité de s'exprimer spontanément. La liberté de réponses offerte par ce type d'entretien a favorisé le maintien de cette recherche dans la réalité du terrain. Lors de ces interviews, l'aspect de la stigmatisation et de la disqualification (Desclox, 2020) était déjà mis en évidence dans mon travail. Or, tout en dirigeant l'entretien dans ce sens, des bénéficiaires ont pu relater des expériences institutionnelles différentes, qui ont permis de nuancer les résultats.

Conclusion

Ce chapitre a cherché à exposer la façon dont l'enquête réalisée dans le cadre de l'ART s'est déroulée en coconstruction avec les acteurs et actrices du terrain. Il illustre à quel point la négociation, la validation de ma présence, le partage des résultats et leur présentation, ont été des éléments indispensables pour garantir l'implication de l'entreprise dans le processus de développement de projet. Ce chapitre a également identifié l'importance de se fondre dans le décor institutionnel, et ce malgré la marginalisation du rôle de chercheur, pour comprendre la réalité professionnelle des personnes rencontrées. Enfin, il a mis l'accent sur la nécessité de maîtriser les outils méthodologiques utilisés pour optimiser les moments passés sur le terrain, en permettant une meilleure spontanéité lors des échanges.

Plus généralement, dans une méthodologie de développement de projets, il est primordial de soigner sa relation avec le terrain qui est un partenaire indispensable à la réussite de l'enquête. C'est effectivement la réalité vécue par les acteurs et actrices institutionnelles qui est au centre de l'étude et c'est celle-ci qui va permettre la problématisation du sujet travaillé. Ainsi, plus les rapports entretenus se font dans un climat de confiance et de respect mutuel, plus les résultats serviront l'organisme. Le travail du chercheur, mené en collaboration avec le terrain, l'évolution d'une institution et par extension, améliore le niveau de vie d'un groupe donné.